



La droite défend «l'harmonisation» de la formation des enseignants

FANNY SCUDERI
X @FannyScuderi

GENÈVE Le PLR, l'UDC et LJS souhaitent réduire la formation des enseignants de l'école primaire de quatre à trois ans afin d'accorder la pratique de la Cité de Calvin avec celle des autres cantons. La réforme est soutenue par le gouvernement

Une exception genevoise pourrait disparaître le 22 septembre prochain. Les citoyens sont appelés à se prononcer sur la durée d'étude des enseignants de l'école primaire, à la suite de la décision du Grand Conseil de raccourcir leur formation de quatre à trois ans. A 64 contre 31, les députés ont entériné en début d'année cette réforme. La gauche, soutenue notamment par le MCG et Le Centre, qui ont changé d'avis, combat le texte en référendum.

L'argument phare de la droite est celui de «l'harmonisation» du cursus au niveau suisse. Il se trouve que Genève est le seul canton du pays à proposer une formation universitaire en quatre ans. Les autres enseignants romands sont formés au sein des hautes écoles pédagogiques en trois ans.

Entrée plus rapide sur le marché de l'emploi

Le projet de loi a été déposé en juin 2016 par l'ex-député PLR Jean Romain. Ce dernier voyait en l'exception genevoise une inégalité entre les étudiants du canton et ceux du reste de la Suisse. Cet argument fait mouche auprès de Thierry Oppikofer, député PLR et membre de la Commission de l'enseignement: «Cette réforme permet aux Genevois, qui obtiennent leur matu après

une année supplémentaire en comparaison des Vaudois, d'entrer plus rapidement sur le marché de l'emploi.»

Ce motif est également mis en avant par la conseillère d'Etat PLR Anne Hiltpold. Elle va à rebours de sa prédécesseure, la socialiste Anne Emery-Torracinta, qui s'opposait au texte. Grâce à la réforme, les étudiants genevois n'auront plus besoin de se rendre au sein de la HEP vaudoise. Elle a récemment indiqué à la *Tribune de Genève* qu'actuellement près de 70 Genevois étudient à Lausanne, contre une dizaine il y a 10 ans.

«Les enseignants formés en trois ans sont tout aussi bons que les Genevois», souligne pour sa part Thierry Oppikofer. Cet exode s'explique aussi par l'existence d'un numerus clausus imposé par le Département de l'instruction publique, qui fixe à 100 le nombre maximum d'étudiants admis dans la filière. «Pour former des étudiants chez nous, il faut également assouplir ce quota», concède Thierry Oppikofer.

«Il est injuste d'obliger de futurs enseignants à se former en quatre ans, alors qu'ils ne veulent enseigner que dans un cycle»

DJAWED SANGDEL, DÉPUTÉ «LIBERTÉS ET JUSTICE SOCIALE» AU GRAND CONSEIL

Allié au PLR, le parti Libertés et justice sociale (LFJ) défend aussi cette réforme. «Il ne s'agit pas de réduire la formation

mais de l'harmoniser», insiste Djawed Sangdel. La formation sous sa forme actuelle comprend trois années de bachelor et une année supplémentaire qui permet aux étudiants d'obtenir un certificat. «Cette dernière année n'est pas valorisante pour les étudiants. Elle est trop théorique, et est majoritairement composée d'un programme de recherche», commente-t-il. Sa solution: proposer un bachelor en trois ans, et un master à ceux qui souhaitent se spécialiser.

Les syndicats enseignants et étudiants ont répété leur attachement à une formation en quatre ans qui leur permet de devenir «généralistes», contrairement aux HEP. C'est-à-dire qu'ils peuvent enseigner dans les deux cycles de l'école primaire, autant pour les 4 à 8 ans, que pour les 8 à 12 ans. «Il est injuste d'obliger de futurs enseignants à se former en quatre ans, alors qu'ils ne veulent enseigner que dans un cycle», contredit Djawed Sangdel.

L'idée d'une HEP genevoise

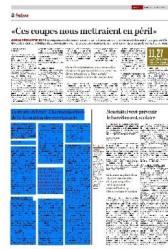
Le centriste Xavier Magnin propose une autre solution: celle de créer une HEP genevoise. «Dans une haute école, la formation est plus pratique, elle se déroule sur le terrain», argumente-t-il. Jusqu'à présent, le Département de l'instruction publique (DIP) n'a pas expliqué comment il aborderait une formation raccourcie. «Il ne s'agit pas de proposer la même formation de quatre ans en trois ans. Il faut une réflexion adaptée aux besoins et le canton doit consacrer de l'argent à ce nouveau cursus», défend Xavier Magnin.

Cet argument n'a toutefois pas suffi à convaincre les délégués du

LE TEMPS

Le Temps
1209 Genève
022 575 80 50
<https://www.letemps.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 34'118
Parution: 6x/semaine



Page: 8
Surface: 36'501 mm²



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Ordre: 1095678
N° de thème: 370.003
Référence: 93051123
Coupure Page: 2/2

Centre, qui ont appelé à refuser la réforme alors que ses députés l'avaient soutenue au Grand Conseil. On observe le même revirement au MCG: une majorité des délégués a décidé de soutenir le statu quo, une décision qui va à l'opposé des votes des députés du parti. «C'est un sujet polémique, concède le président du MCG, François Baertschi. Il a

été décidé de faire confiance aux enseignants et de les soutenir. Ils sont les mieux placés pour connaître les enjeux de l'école.» Le PLR et LJS ne peuvent plus compter que sur l'UDC pour soutenir la réforme. «Notre position est claire: simplifier la formation encouragera les étudiants à rester à Genève, ajoute le président du parti, Lionel Dugerdil. Nous

ne comprenons pas pourquoi les enseignants se sentent attaqués.» Il est vrai que le débat a parfois pris des tournures brutes. Lors d'une séance du Grand Conseil, Stéphane Florey, député UDC, avait par exemple estimé qu'un bachelor n'était pas nécessaire pour «torcher des fesses». ■